ASFF SECTION VOILE
SAISON 2015 - 2016

Passage de bouée
Changement de barre

❶ LE MOT DU PRESIDENT

Une année sympa, du vent, de l'eau dessous, souvent dessus aussi, et 21 membres, des fidèles pour la plus part, 3 nouveaux arrivants cet été 2015.
Les médailles gagnées aux JO dans notre sport ont eu peu d'effet en 2016.

Les événements de fin d'année 2016 comme le Vendée Globe, le record de Thomas Coville, celui attendu du challenge Jules Vernes, puis la coupe de l'América en 2017 amèneront-ils de nouveaux pratiquants ?

Pierre et Marc, encore eux, n'ont pas attendu pour être de nouveau vice champions du monde aux Master 470 d'aout 2016 en Italie.

Revenons à cette année sportive de juillet 2015 à juin 2016, nous voyons :
- des bateaux qui naviguent, plutôt bien,
- des régates sur des plans d'eaux variés, avec des podiums dont la coupe IdF à la Mer - bravo Philippe -,
- de l'eau sous nos coques,
- 21 adhérents

Les stages ont été moins nombreux, et un fidèle de l'école de sport n'a pris qu'une licence avec nous cette année.
Ces formations sont la base, du développement des nouvelles vagues de navigants et représentent la partie la plus volatile de nos adhérents.

L'activité sportive reste de bon niveau, avec de belles participations et sorties, vous trouverez les résultats officiels FFV ci après.
Et le CVSQ est toujours dans les premiers clubs de France.

Les travaux sur la base de loisir sont terminés, les nouveaux bâtiments sont en fonction et les placards bien pratiques. La section y stocke du matériel nécessaire à la flotte : voiles, mats, accastillage, équipements de sécurité…

Les membres de la section impliqués dans la vie du Club de Voile de St Quentin sont :
- Marc Besson, grand animateur des navigations en double, complice de Pierre
- Pierre Denis, grand animateur des navigations en double, complice de Marc
- Philippe Guesney participe toujours aux instances dirigeantes du CVSQ et de la région
- Benoît Nérot est membre du comité d'animation et de communication du CVSQ, et photographe
- Nicolas Steinmetz contribue à la "vie internet" du CVSQ

Dès le début de l'année 2017, vous serez contactés, comme les visiteurs du forum de septembre 2016, pour vous (ré)inscrire.
Nous vous proposons encore des tarifs intéressants cette année.

Merci encore aussi aux différents acteurs pour l'animation de la section, tant administratifs (bureau) que sportifs (CVSQ et animation).

Comme les années passées, les dépenses engagées par les coureurs pour leurs inscriptions et déplacements aux régates ne sont pas inclues dans nos comptes, ni en dépenses ni en ressources. Je les remercie de cette participation importante.

Aussi,
"Continuons notre effort associatif et naviguons le plus souvent possible… ensemble"

A titre personnel, je m'oriente vers de nouveaux projets et passe la barre après 12 années à la présidence de la section.
Je remercie tous les membres de la section pour leur confiance et leur implication, ainsi que les autres membres du CoDir de l'ASFF et les équipes de la Municipalité qui permettent que Fontenay ait un tel rayonnement sportif et "voileux".

Charles-Henri VANDEVENTER
Le président de la Section Voile

❷ LA SECTION VOILE DE L'A.S.F.F.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2015-2016 est de 21 personnes, dont 3 nouveaux arrivants, 7 stagiaires et 2 en école de sport.

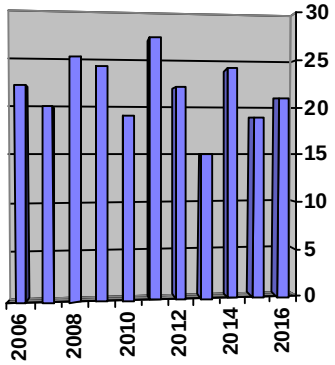

La variation des effectifs provient essentiellement des stagiaires juniors qui sont au nombre de 7 pour 4 l'an passé.
La répartition par âges et sexes est la suivante : 2 femmes et 19 hommes ; 9 juniors.

Les navigants plus confirmés se sont rencontrés lors de nombreuses régates, championnats de flotte et autres compétitions régionales, nationales et européennes, sur les plans d'eau intérieurs comme en mer.
Encore un peu moins de sorties enregistrées – officielles -, moins de régatiers cette année, mais des nouveaux horizons et supports.

Les championnats de flotte Laser font partie de l'animation reconnue de SQY. Certains samedis plus de 30 bateaux se rencontrent.

Les régates en MiniJ prennent de l'ampleur.
Ces dernières regroupent des navigants valides et des moins valides pour des confrontations à armes égales et (très) proches de l'eau.

La planche est absente cette année, et nous souhaitons un bon retour à notre fidèle régatière.

Comme toujours les supports sont variés, planche, dériveur solo ou double, habitable, avec des adhérents cumulant les expériences. Les multicoques sont absents des résultats, bien que certains de nos adhérents le pratique, mais seuls les scores officiels sont ici mentionnés.

Les navigations se font aussi en loisir, sur les différentes mers et plans d'eaux du monde, hors des jurys, chronos et enregistrements.

Les trois Lasers de la section sont en bon état. Le 470 est prêt à accueillir tout naviguant confirmé ou souhaitant s'initier à l'aide d'un confirmé.
Comme tous les ans, des opérations de maintenance de nos bateaux sont à réaliser, des voiles et/ou tauds doivent être remplacés.

Au forum du 3 septembre nous avons rencontré une vingtaine de personnes, et peu de demande de stage "d'après été" cette année.
Nous remercions les membres de leur passage et soutien lors de cette journée, ainsi que de leurs vigilances, idées et suggestions sur l'utilisation de nos supports tout au long de l'année.

Les membres du bureau participent aux comités directeurs de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury, comité qui se préoccupe des problèmes de gestion et d'animations des 14 sections que compose l'ASFF.

A ce jour, le bureau se compose comme suit (et les candidatures sont toujours bienvenues et permettent de multiplier les expériences) :

Président :
Charles-Henri VANDEVENTER
8 sq Beethoven,
78330 Fontenay Le Fleury
✆ 01 30 58 30 51
ch-vdv@orange.fr

Secrétaire :
Nicolas STEINMETZ
8 place Boileau,
78330 Fontenay le Fleury
✆ 06 28 20 31 58
bureau@asff-voile.fr

Trésorier :
Bernard KING
27 rue Champs Lagarde
78000 Versailles
bernard.king@free.fr

❸ RESULTATS SPORTIFS

SAISON SPORTIVE - 07/2015 - 06/2016

Marc BESSON

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp Dl	Code part.	Organisateur	Place	Classés
FCQS	Coupe des Clubs des Yvelines	28/05/16	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	2	12
470	Championnat de France 470 - Open de la Mirabelle	14-16/05/16	3		FP	GRAND EST (789)	13	58
MIJI	Championnat de Bretagne MINIJI	30/04-01/05/16	5A		L	C N RANCE FREMUR (22901)	4	10
IND	Régate de Ligue Double	03/04/16	5A		L	C V ST QUENTIN (78012)	10	13
470	Régate de Ligue 505, Finn, 470	12-13/03/16	5A		L	CVML (78034)	14	19
FCQS	Coupe d'automne des Clubs des Yvelyne	07/11/15	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	2	10
470	Régate de Ligue 470	04/10/15	5A		L	CVDL (77004)	4	16
470	Europa Cup 2015	19-20/09/15	4		IL	NORD PAS DE CALAIS (01)	7	27

Pierre DENIS

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp Dl	Code part.	Organisateur	Place	Classés
FCQS	Coupe des Clubs des Yvelines	28/05/16	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	2	12
470	Championnat de France 470 - Open de la Mirabelle	14-16/05/16	3		FP	GRAND EST (789)	13	58
MIJI	Championnat de Bretagne MINIJI	30/04-01/05/16	5A		L	C N RANCE FREMUR (22901)	7	10
470	Régate de Ligue 505, Finn, 470	12-13/03/16	5A		L	CVML (78034)	14	19
FCQS	Coupe d'automne des Clubs des Yvelyne	07/11/15	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	2	10
470	Régate de Ligue 470	04/10/15	5A		L	CVDL (77004)	4	16
470	Europa Cup 2015	19-20/09/15	4		IL	NORD PAS DE CALAIS (01)	7	27

Stéphane GAILLARD

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp Dl	Code part.	Organisateur	Place	Classés
IND	LIGUE 470 - FIR - 420 - EQU	11/10/15	5A		L	C V ST QUENTIN (78012)	11	15
FIR	Critérium National Fireball	16-20/08/15	4		N	SR S.P. QUIBERON (56015)	25	25
IND	Open de France Intersérie Dériveurs	03-08/08/15	4		N	SR S.P. QUIBERON (56015)	43	49

Philippe GUESNEY

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp Dl	Code part.	Organisateur	Place	Classés
FCQS	FETE DU CLUB	25/06/16	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	4	24
LAS	Championnat de Flotte LASER n°10	18/06/16	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	10	29
FCQS	Coupe des Clubs des Yvelines	28/05/16	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	5	12
LAS	Championnat de Flotte LASER N°8	16/04/16	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	20	29
GSUR	Coupe ILE DE FRANCE A LA MER	09-10/04/16	5A		L	C V ST QUENTIN (78012)	2	25
LAS	Championnat de Flotte LASER N°7	02/04/16	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	14	35
LAR	Régate de Ligue TROPHÉE EQUINOXE	19-20/03/16	5A		L	C V ST QUENTIN (78012)	12	26
FCQS	Coupe ROBERT COMTE	12/03/16	5A		L	C V ST QUENTIN (78012)	4	11
FCQS	Coupe d'automne des Clubs des	07/11/15	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	6	10

Bernard KING

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp Dl	Code part.	Organisateur	Place	Classés
IND	Régate de Ligue Double	03/04/16	5A		L	C V ST QUENTIN (78012)	10	13

Patrick LEGAIT

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp DI	Code part.	Organisateur	Place	Classés
LAS	Championnat de Flotte LASER N°8	16/04/16	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	21	29
LAS	Championnat de Flotte Laser n°4	07/11/15	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	29	42

Benoit NEROT

Bateau	Libellé	Dates	Grade	Grp DI	Code part.	Organisateur	Place	Classés
LAS	Championnat de Flotte LASER n°10	18/06/16	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	15	29
IND	Coupe de Printemps LASER	21/05/16	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	29	46
LAS	Championnat de Flotte LASER N°8	16/04/16	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	26	29
LAS	Championnat de Flotte LASER N°7	02/04/16	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	23	35
LAR	Régate de Ligue TROPHÉE EQUINOXE	19-20/03/16	5A		L	C V ST QUENTIN (78012)	26	26
LAS	Championnat de Flotte LASER N°6	12/03/16	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	23	34
LAS	Championnat de Flotte Laser n°5	28/11/15	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	35	42
LAS	Championnat de Flotte Laser n°4	07/11/15	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	26	42
LAS	Championnat de Flotte Laser n°3	10/10/15	5B		D	C V ST QUENTIN (78012)	23	34
LAS	Championnat de Flotte Laser n°2	26/09/15	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	19	31
LAS	Championnat de Flotte Laser n°1	12/09/15	5C		CL	C V ST QUENTIN (78012)	16	23

❹ LE MATERIEL DE LA SECTION

Tous ces bateaux sont à la disposition des adhérents. Une seule nécessité, bien savoir naviguer : niveau BLEU de la FFV.

Le 470

Le bateau en action, ou en attente des navigateurs.

Nom :	Le Fleuryfontain
Type :	470, n°12698
Constructeur :	ZiegelMayer
Date de naissance :	2007
Lieu de naissance :	Hambourg (Allemagne)

Remorque de route avec mise à l'eau, plus MaO sur ber moulé
Voiles en état correct, plusieurs spis d'entrainements et un jeu de voiles de régate

Les autres matériels de la section sont nos lasers et remorques :

LASER N°148346 de 1992

Il est complet avec une voiles et gréements radial/standard, tauds de dessus et dessous, mise à l'eau, et nouvel accastillage.

LASER N°155073 de 1994

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

LASER N°178943 de 2003

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

Remorques de route

- Satellite (2003) pour dériveur Solitaire,

Cette remorque est à disposition de nos bateaux et coureurs pour les régates extérieures.

- Satellite (2010) pour dériveur Double,

Cette remorque est à disposition du 470 et coureurs pour les régates extérieures.

.

❼ REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de fonctionnement de la Section VOILE découlent de l'application des articles 7, 7.1, 7.2 et 7.3 des statuts de l'A.S.F.F. et des dispositions décrites dans le présent règlement intérieur.

La Section VOILE de l'ASFF est composée de tous les adhérents présents et de tous ceux qui adhéreront.

7.1. COMITE DE SECTION

La Section VOILE est administrée par un comité composé de 3 membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale.

Pour être élus au Comité de section, les membres doivent être adhérents depuis au moins six mois, jouir de leur droits civils, être âgés de 18 ans au moins et avoir acquitté la cotisation de l'exercice en cours.

L'Assemblée Générale qui procède à l'élection des membres du Comité de section indique également l'année d'éligibilité de chacun d'entre eux.

Chaque membre sortant est rééligible.

Le Comité de section se réunit sur convocation de son (sa) Président(e) ou encore sur la demande d'un quart de ses membres,

La présence de la moitié des membres du Comité de section + 1 est nécessaire pour que le Comité puisse délibérer.

Le Comité de section est informé de l'ensemble des problèmes concernant le fonctionnement ainsi que des avis et demandes formulés par les adhérents.
Le Comité de section peut prononcer l'exclusion provisoire ou définitive d'un des membres de la section. Dans ce cas l'adhérent menacé peut faire appel de la décision devant l'Assemblée Générale de la section et devant le Comité Directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury (A.S.F.F.).

Le Comité de section, sur proposition du Bureau, arrête le montant de la cotisation avant le début de chaque saison.

Le Comité de section est responsable de la gestion financière. Il rend compte des recettes et des dépenses devant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Tout membre du Comité de section qui aura sans excuse manqué trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Il sera, après information, démissionné.

Chaque compte-rendu est signé par le Président et le Secrétaire.

7.2. BUREAU DE LA SECTION

Lors de la première réunion du Comité de section qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, le Comité procède à l'élection du Bureau.

Celui-ci est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) trésorier(e). Un à trois membres peut être ajouté à la composition.

Le Bureau exécute toutes les décisions arrêtées par le Comité de section.

Le trésorier procède à l'encaissement des cotisations Il règle les dépenses après avis et accord du Président.

Le secrétaire assure le fonctionnement administratif de la section. Il convoque les adhérents aux réunions sur les indications du Président.

Le Président veille au bon fonctionnement de la section.

Il représente celle-ci d'une façon permanente au Comité Directeur de l'ASFF et dans les instances dirigeantes de cette dernière.

Le Bureau de la section est élu pour un an. Les membres du Bureau sont rééligibles chaque année.

❼ REGLEMENT INTERIEUR

7.3. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de la section se tient autant de fois que la situation l'exige et au moins une fois par an en qualité d'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

L'Assemblée Générale se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice échu et chaque adhérent dispose d'une voix.

Elle se réunit sur convocation de son Président ou lorsque le quart des adhérents l'exige.

Elle délibère sur le compte-rendu d'activités et définit sur proposition du Comité de section et du Bureau, l'action à venir.

Elle entend les comptes rendus financiers qui lui sont présentés, les approuve ou les rejette.

Elle pourvoit au renouvellement des membres sortants du Comité de section.

Les votes en Assemblée Générale ont lieu à main levée sauf si l'un des membres présents exige le vote à bulletin secret.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque adhérent peut être porteur de deux mandats en Assemblée Générale et disposer ainsi d'un maximum de trois voix à l'occasion des votes ayant lieu.

Pour pouvoir effectivement délibérer, l'Assemblée Générale doit réunir au moins la moitié des adhérents convoqués.

Faute de quorum, une nouvelle Assemblée Générale est provoquée dans les quinze jours. Cette Assemblée délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.